



Éco-Peinture : rapport annuel de performance

Dans le cadre du suivi de l'entente d'agrément entre le ministre de l'Environnement et de la société [Éco-Peinture](#), RECYC-QUÉBEC a fait l'analyse du rapport annuel de performance de Éco-Peinture et a transmis le résultat de cette analyse au ministre.

Il ressort qu'au Québec, 36,3 % de la peinture récupérable a été récupérée, alors que 13,9 % des contenants l'ont été. L'objectif de récupération est de 25 % pour chacune de ces matières. Pour l'ensemble de la peinture et des contenants, le taux de récupération combiné s'élève à 25,2 %.